

# FORMATION AIPR

## Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux Concepteur et Encadrant

REF : AIPRCE

Durée : 1 jour

Contact :

**GTH Formation**

53, rue du Foix

41000 Blois

[www.gthformation.fr](http://www.gthformation.fr)

[contact@gthformation.fr](mailto:contact@gthformation.fr)

Vous avez besoin d'un conseil dans le choix d'une formation, contacter notre conseiller :

**Géraldine THOREL**

06 86 76 97 33

[g.thorel@gthformation.fr](mailto:g.thorel@gthformation.fr)



Accessibilité :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique.

### OBJECTIFS DU MODULE

---

- Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique afin de prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement et la continuité des services.
- Identifier les différents réseaux.
- Adapter la méthode de travail aux risques identifiés.
- Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Encadrant ou Concepteur.

### PUBLIC

---

- Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : Chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, personnel de bureau de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement des réseaux.

### PREREQUIS

---

- Aucun.

### PROGRAMME DE FORMATION

---

- Le contexte réglementaire, Normatif et les différents acteurs
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux, Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et Autorisation d'Intervention à proximité des Réseaux (AIPR)
- Documents réglementaires (Déclaration de DT-DICT, Guide Technique)
- Fonctionnement du Guichet Unique
- Acteurs et rôles (Responsable de Projet, Maître d'ouvrage)
- Etude de l'organisation d'un chantier et procédures de prévention en amont
- La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- La cartographie, le marquage-piquetage
- Lecture des repérages et affleurants
- L'analyse des risques spécifiques et adaptation des mesures de prévention
- Les investigations pendant les travaux et les investigations complémentaires
- Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non identifiées...)
- La règle des 4 A en cas d'accident ou d'endommagement

### METHODES PEDAGOGIQUES

---

- Alternance d'exposés, d'études de cas et de mise en situation pratique.
- Entraînement à l'examen final sous forme de QCM.

### EVALUATION

---

- L'examen se déroule sous forme de QCM sur tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE.
- L'attestation de formation et de compétence sera délivrée au participant en cas de réussite au QCM